

Item #	Source	Numéro	Extraits de commentaires (Toutes les présentations originales se trouvent dans la <a href="#">référence n° 80178 du Registre canadien d'évaluation d'impact</a> )	Réponse de la CCSN
1.	<a href="#">Ya'thi Néné Lands and Resource</a>	YNLR-1	<p>Les résidents du bassin d'Athabasca sont des usagers traditionnels de la terre qui dépendent de la chasse, de la pêche et du piégeage pour subvenir aux besoins de leur famille et de leur collectivité grâce à des aliments traditionnels et prélevés dans la nature. La protection des systèmes écologiques qui favorisent les activités liées à l'utilisation des terres à des fins traditionnelles revêt une importance capitale. La protection du milieu aquatique et des espèces de poissons qui y vivent continuera de jouer un rôle primordial pour les membres de la collectivité pendant toute la durée du projet Wheeler River. Le milieu aquatique et l'écosystème qui s'y rattache représentent une importante source de nourriture pour tous les habitants du bassin d'Athabasca.</p> <p>Il faut tout faire pour concevoir un système de gestion de l'eau sur le lieu du projet qui réduit au minimum la prise d'eau douce en réutilisant et en recyclant l'eau sur place dans la mesure du possible.</p> <p>Toute eau rejetée sous forme d'effluent doit faire l'objet d'une étroite surveillance pour s'assurer que son état permette qu'elle soit retournée dans les réseaux fluviaux environnants. Tous les résultats de la surveillance de l'eau devraient être publiés régulièrement aux fins d'examen et être faciles à obtenir.</p> <p>Ya'thi Néné attend avec impatience d'en savoir plus sur l'emplacement proposé pour le rejet des effluents traités, le pipeline, le point de rejet et les résultats de la modélisation des changements dans le milieu aquatique.</p>	<p>Conformément aux <a href="#">Lignes directrices génériques pour la préparation d'un énoncé des incidences environnementales réalisé en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)</a> (les Lignes directrices) de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), le promoteur, dans son énoncé des incidences environnementales (EIE), devra définir et évaluer toutes les incidences environnementales possibles du projet, notamment les incidences sur le milieu aquatique, et proposer des mesures d'atténuation pour éviter ou réduire au minimum les effets néfastes du projet sur l'environnement.</p> <p>Le promoteur devra également dresser un plan pour le programme de suivi afin de vérifier les prévisions des effets, les hypothèses et les mesures d'atténuation de l'évaluation environnementale (EE). Ce plan comprendra des objectifs de surveillance pouvant être vérifiés sur le terrain ainsi qu'un calendrier de surveillance des effets.</p> <p>Conformément aux Lignes directrices, le personnel de la CCSN s'attend à ce que le promoteur tienne compte des commentaires formulés par le public et les groupes autochtones potentiellement touchés dans son EIE, notamment l'évaluation des effets sur le milieu aquatique et le programme de suivi. De plus, dans le cadre du processus d'EE de la CCSN, les groupes autochtones et les membres du public auront l'occasion de commenter l'ébauche de l'EIE. Le personnel de la CCSN encourage Ya'thi Néné à participer à toutes les étapes du processus d'examen réglementaire, notamment à formuler des commentaires sur l'ébauche de l'EIE.</p>
2.	<a href="#">Ya'thi Néné Lands and Resource</a>	YNLR-2	<p>En raison de l'éloignement du site, on encourage la société Denison Mines Corp. (Denison) à recycler et à réutiliser le plus de matériaux possible pendant toutes les étapes de l'exploitation. Les programmes de gestion des déchets réduiront la quantité de matières envoyées dans les sites d'enfouissement de déchets domestiques, tout en diminuant l'empreinte environnementale du projet.</p>	<p>Le personnel de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a pris note de cette demande et l'a transmise au promoteur aux fins d'examen. En examinant ce commentaire, le promoteur a confirmé qu'il tiendrait compte des possibilités de réduire au minimum les déchets dans l'énoncé des incidences environnementales (EIE). Le promoteur a également indiqué que</p>

Item #	Source	Numéro	Extraits de commentaires (Toutes les présentations originales se trouvent dans la <a href="#">référence n° 80178 du Registre canadien d'évaluation d'impact</a> )	Réponse de la CCSN
			Ya'thi Néné recommande à Denison d'évaluer la possibilité de composter les déchets alimentaires et autres matières organiques au lieu de les incinérer, comme elle propose de le faire.	<p>le compostage sera évalué en fonction du succès de projets semblables dans d'autres sites nordiques.</p> <p>De plus, le personnel de la CCSN s'attend à ce que le promoteur tienne compte de ces éléments dans son EIE.</p>
3.	<a href="#">Ya'thi Néné Lands and Resource</a>	YNLR-3	<p>Ya'thi Néné apprécie l'occasion offerte de pouvoir examiner et commenter la description du projet Wheeler River et de pouvoir demander une participation au processus d'élaboration de l'évaluation environnementale et de mobilisation des Autochtones.</p> <p>Ya'thi Néné demande qu'on le tienne au courant des calendriers et des échéanciers du projet afin d'informer les dirigeants et les membres de la collectivité des faits nouveaux.</p>	<p>Le personnel de la CCSN s'est engagé à poursuivre les consultations et la mobilisation auprès de Ya'thi Néné et des communautés qu'il représente relativement au projet proposé, et il communiquera directement à Ya'thi Néné les informations les plus récentes à des étapes clés du processus réglementaire. Le personnel de la CCSN a envoyé des lettres d'avis à Ya'thi Néné et aux communautés dénées d'Athabasca pour les informer du projet et du processus réglementaire. Le personnel a également effectué un suivi téléphonique auprès de Ya'thi Néné pour répondre aux questions et s'assurer qu'il était au courant de la possibilité de commenter la description du projet.</p> <p>De plus, dans le cadre du processus d'EE, les groupes autochtones et les membres du public auront l'occasion de commenter l'ébauche de l'EIE. Les groupes autochtones et les membres du public pourront également examiner le rapport d'EE du personnel de la CCSN et présenter leurs commentaires à la Commission en vue d'une éventuelle audience sur l'EE et la délivrance de permis sous forme de document à l'intention des commissaires (intervention écrite ou présentation orale). Le personnel de la CCSN encourage Ya'thi Néné à participer à toutes les étapes du processus réglementaire, si Ya'thi Néné le souhaite. Le personnel de la CCSN continuera de consulter Ya'thi Néné (au nom des communautés qu'il représente) tout au long du processus de réglementation pour s'assurer qu'il participe de façon significative. Il continuera également d'établir de bonnes relations à long terme avec Ya'thi Néné et les communautés dénées d'Athabasca.</p>
4.	<a href="#">Ya'thi Néné Lands and Resource</a>	YNLR-4	Ya'thi Néné croit qu'il est important de consulter sur l'enjeu du déclassement, car celui-ci est directement lié à la restauration des processus naturels et des modes de vie traditionnels concernant la terre, l'eau, l'air et les écosystèmes. Ya'thi Néné est d'avis que la	L'évaluation environnementale (EE) de ce projet tiendra compte du cycle de vie complet du projet, incluant l'étape du déclassement. L'EIE fournira d'autres renseignements plus détaillés sur les activités de déclassement proposées.

Item #	Source	Numéro	Extraits de commentaires (Toutes les présentations originales se trouvent dans la <a href="#">référence n° 80178 du Registre canadien d'évaluation d'impact</a> )	Réponse de la CCSN
			<p>réussite du déclassement du site du projet Wheeler River ne sera possible que grâce à une collaboration avec l'industrie et les groupes communautaires, en travaillant ensemble dans le but commun de ramener la terre à l'état dans lequel elle se trouvait avant le développement.</p> <p>Les usagers traditionnels de la terre du bassin d'Athabasca disposeront de renseignements utiles lorsqu'ils dresseront un plan de remise en état de l'emplacement, pour que l'accès n'y soit plus restreint et que les lieux soient adaptés à une utilisation récréative et traditionnelle de la terre.</p> <p>Ya'thi Néné se réjouit à l'idée d'en apprendre davantage sur le projet de déclassement et de remise en état de la chambre d'extraction du projet Wheeler River.</p>	<p>Conformément aux <i>Lignes directrices génériques pour la préparation d'un énoncé des incidences environnementales</i> (les Lignes directrices) de la CCSN, le personnel de la CCSN s'attend à ce que le promoteur tienne compte des commentaires formulés par les groupes autochtones et les membres du public potentiellement touchés dans son EIE. De plus, dans le cadre du processus d'EE de la CCSN, les groupes autochtones et les membres du public auront l'occasion de commenter l'ébauche de l'EIE. Le personnel de la CCSN encourage Ya'thi Néné à participer à toutes les étapes du processus d'examen réglementaire, notamment à formuler des commentaires sur l'ébauche de l'EIE.</p> <p>Le personnel de la CCSN travaillera en collaboration avec Ya'thi Néné pour s'assurer qu'il participe de façon significative au processus d'EE.</p> <p>La CCSN reconnaît qu'un aspect important du processus d'examen de l'EE est la mobilisation des Autochtones et du public, non seulement pour aider à informer la Commission des préoccupations possibles au sujet du projet proposé, mais aussi pour obtenir de meilleurs résultats. Le personnel de la CCSN encourage les membres du public et les groupes autochtones, dont Ya'thi Néné (au nom des collectivités qu'il représente), à continuer de participer au processus d'examen du projet.</p> <p>Conformément au document REGDOC-3.2.2, <i>Mobilisation des Autochtones</i>, le personnel de la CCSN s'attend à ce que le promoteur continue de collaborer avec les groupes autochtones susceptibles d'être touchés.</p>
5.	<a href="#">Ya'thi Néné Lands and Resource</a>	YNLR-5	Ya'thi Néné est conscient que la taille prévue de l'emplacement du projet Wheeler River est relativement petite par rapport à d'autres sites miniers de la région. Cependant, il est toujours possible de trouver des moyens de planifier efficacement pour minimiser toutes les incidences terrestres potentielles.	Conformément aux Lignes directrices, le promoteur, dans son EIE, devra définir et évaluer toutes les incidences environnementales possibles du projet, notamment les incidences sur l'environnement terrestre, et proposer des mesures d'atténuation pour éviter ou réduire au minimum les effets néfastes du projet sur l'environnement.

Item #	Source	Numéro	Extraits de commentaires (Toutes les présentations originales se trouvent dans la <a href="#">référence n° 80178 du Registre canadien d'évaluation d'impact</a> )	Réponse de la CCSN
			<p>Il est recommandé que Denison planifie de façon proactive l'optimisation de l'empreinte de l'emplacement du projet Wheeler River afin de réduire son incidence sur l'environnement terrestre.</p>	<p>Conformément aux Lignes directrices, le personnel de la CCSN s'attend à ce que le promoteur tienne compte des commentaires formulés par les groupes autochtones et les membres du public potentiellement touchés dans son EIE. De plus, dans le cadre du processus d'EE de la CCSN, les groupes autochtones et les membres du public auront l'occasion de commenter l'ébauche de l'EIE. Le personnel de la CCSN encourage Ya'thi Néné à participer à toutes les étapes du processus d'examen réglementaire, notamment à formuler des commentaires sur l'ébauche de l'EIE.</p>
6.	<a href="#">Ya'thi Néné Lands and Resource</a>	YNLR-6	<p>Les cartes des terres utilisées à des fins traditionnelles et les récits locaux sur les lignes de piégeage et les zones de chasse devraient être pris en compte lors de l'arpentage des zones afin de vérifier la présence d'espèces potentiellement sensibles et d'espèces en péril. Une démarche d'arpentage concertée entre Denison et les usagers locaux traditionnels de la terre pourrait donner les résultats les plus exacts en ce qui concerne les zones où se trouvent des espèces sensibles et en péril.</p> <p>Ya'thi Néné est en train d'examiner nos cartes des terres utilisées à des fins traditionnelles, lesquelles illustreront les activités liées à l'utilisation des terres autour de l'emplacement du projet Wheeler River.</p>	<p>Le personnel de la CCSN reconnaît l'importance d'utiliser et d'incorporer le savoir autochtone dans ses évaluations et processus de réglementation, en plus des renseignements scientifiques et réglementaires occidentaux, s'il y a lieu et lorsque les communautés autochtones le permettent. Les systèmes de connaissances autochtones et le contexte culturel permettent à la CCSN de mieux comprendre les effets potentiels des projets et de renforcer la rigueur des examens de projets et de la surveillance réglementaire. Le personnel de la CCSN s'est engagé à collaborer avec Ya'thi Néné pour intégrer le savoir autochtone dans le processus d'EE, s'il y a lieu et avec le consentement de la communauté dénée d'Athabasca.</p> <p>Conformément au document REGDOC-3.2.2, <i>Mobilisation des Autochtones</i>, le personnel de la CCSN s'attend à ce que le promoteur cherche à recueillir des connaissances autochtones et à les utiliser dans le cadre de la conception de son projet et du processus d'examen réglementaire. Le personnel de la CCSN s'attend à ce que le promoteur travaille directement avec les communautés autochtones et les détenteurs de connaissances à la collecte, à l'intégration et à la prise en compte des connaissances autochtones dans la conception, les activités, la production de rapports et la surveillance de leur projet, s'il y a lieu. Le personnel de la CCSN s'attend à ce que le promoteur fasse le point sur ces activités dans les prochaines versions de son Rapport de mobilisation des Autochtones. De plus, le personnel de la CCSN se réjouit à l'idée de recevoir et d'utiliser les cartes des terres utilisées</p>

Item #	Source	Numéro	Extraits de commentaires (Toutes les présentations originales se trouvent dans la <a href="#">référence n° 80178 du Registre canadien d'évaluation d'impact</a> )	Réponse de la CCSN
				à des fins traditionnelles ainsi que les renseignements pertinents de Ya'thi Néné relativement au projet Wheeler River de Denison.
7.	<a href="#">Ya'thi Néné Lands and Resource</a>	YNLR-7	<p>Il convient de souligner que le site du projet Wheeler River sera assujéti au Programme indépendant de surveillance environnementale (PISE) de la CCSN. Les renseignements obtenus grâce à ces programmes de surveillance aident Ya'thi Néné à informer les membres de la collectivité des activités environnementales et des activités de surveillance connexes menées à bien sur les divers sites de projet.</p> <p>Les usagers traditionnels de la terre voudront participer aux programmes de surveillance environnementale et les membres de la collectivité voudront connaître les résultats. Le PISE est une étape cruciale pour établir un climat de confiance et permettre aux membres de la collectivité de mieux comprendre les activités liées au projet.</p>	<p>La CCSN s'est engagée à être un organisme de réglementation digne de confiance et transparent, et le Programme indépendant de surveillance environnementale est un outil qu'elle utilise pour communiquer au public l'état de l'environnement se trouvant à proximité des installations réglementées de la CCSN. Il convient de mentionner que le projet Wheeler River n'est pas visé par le Programme indépendant de surveillance environnementale de la CCSN à l'heure actuelle, car il ne s'agit encore que d'une proposition de projet. Si la Commission approuve l'évaluation environnementale et délivre ensuite un permis pour le projet, la CCSN s'attend à ce que Denison Mines Corp. exerce une surveillance environnementale, conformément aux exigences de la CCSN, et que le promoteur envisage de collaborer avec les collectivités et les groupes autochtones.</p> <p>De plus, dans le cadre du Programme de surveillance régionale de l'est de l'Athabasca, on a recours à un processus d'échantillonnage indépendant qui est financé conjointement par la CCSN, la province de la Saskatchewan et l'industrie. Le Programme de surveillance régionale de l'est de l'Athabasca propose un programme de surveillance communautaire qui repose sur la participation des membres de la collectivité pour le choix des lieux d'échantillonnage et le prélèvement des échantillons. La participation à ce programme présente un autre moyen pour les membres de la collectivité de mieux comprendre l'état de l'environnement.</p> <p>Si le projet obtient les approbations nécessaires, ces programmes constitueraient alors une autre avenue à explorer.</p>
8.	<a href="#">Ya'thi Néné Lands and Resource</a>	YNLR-8	L'aménagement de l'emplacement d'une nouvelle mine d'uranium s'accompagne de nombreux avantages socioéconomiques positifs, et Ya'thi Néné s'attend à ce que le plus grand nombre possible de ces avantages soient offerts à des entreprises et à des résidents du bassin.	En ce qui a trait aux facteurs socioéconomiques directs et positifs, ce commentaire ne relève pas de la présente EE, car il ne constitue pas une exigence en vertu de la <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale</i> de 2012 (LCEE 2012) et ne relève pas du mandat de la CCSN.

Item #	Source	Numéro	Extraits de commentaires (Toutes les présentations originales se trouvent dans la <a href="#">référence n° 80178 du Registre canadien d'évaluation d'impact</a> )	Réponse de la CCSN
			<p>Denison devrait passer des marchés avec des entreprises locales et communautaires pour obtenir des services liés au site, et embaucher des résidents du bassin d'Athabasca en ayant des objectifs d'emploi précis.</p> <p>Il est fortement recommandé que Denison s'engage proactivement à embaucher un certain pourcentage de sa main-d'œuvre dans les collectivités du bassin d'Athabasca pendant toutes les étapes du cycle de vie du projet. L'économie du nord de la Saskatchewan est dominée directement ou indirectement par les ressources naturelles et l'exploitation minière. Par conséquent, ces industries offrent des possibilités économiques pour la population de la région et sont essentielles à la viabilité financière globale de la région. L'établissement de programmes efficaces de formation et d'éducation profiterait à tous les organismes participant au projet Wheeler River.</p>	<p>Toutefois, la prise en compte des répercussions socioéconomiques directes fait partie de la portée de l'EE de ce projet, comme l'exige la <i>Saskatchewan Environmental Assessment Act</i>. Ainsi, le promoteur fournira dans son EIE des renseignements détaillés sur les répercussions socioéconomiques positives et négatives afin de satisfaire aux exigences provinciales en matière d'EE.</p>
9.	<a href="#">Ya'thi Néné Lands and Resource</a>	YNLR-9	<p>Denison a promis de poursuivre la mobilisation des groupes autochtones qui exercent actuellement des activités liées à l'utilisation des terres à des fins traditionnelles dans la zone du projet pendant toutes les étapes de l'EE de la conception et de l'étude de faisabilité du projet (Denison Mines Corp., 2019). L'emplacement du projet Wheeler River est situé dans le territoire traditionnel de la Première Nation de Hatchet Lake visé par le Traité n° 10 et adjacent au territoire des Premières Nations de Black Lake et de Fond du Lac visé par le Traité n° 8. Dans le cadre d'une entente de collaboration, Ya'thi Néné travaille avec les Premières Nations de Hatchet Lake et de Wollaston Lake, de Fond du Lac et de Black Lake ainsi qu'avec les collectivités nordiques d'Uranium City-Camsell Portage et de Stony Rapids sur divers projets environnementaux et socioéconomiques. À ce titre, Ya'thi Néné demande d'être ajouté à la liste des groupes d'intervenants autochtones et d'être officiellement consulté sur tous les aspects du projet Wheeler River, car il y aura des répercussions directes sur les collectivités du bassin d'Athabasca.</p>	<p>Conformément au document REGDOC-3.2.2, <i>Mobilisation des Autochtones</i>, le personnel de la CCSN s'attend à ce que les promoteurs collaborent avec les groupes autochtones dont les droits autochtones ou issus de traités pourraient être touchés de façon négative par le projet. Le personnel de la CCSN s'attend à être tenu au courant des activités de mobilisation des Autochtones du promoteur dans les versions ultérieures de son Rapport de mobilisation des Autochtones.</p> <p>De plus, le personnel de la CCSN s'est engagé à poursuivre la consultation et la mobilisation auprès de Ya'thi Néné et des communautés qu'il représente relativement au projet proposé, et il travaillera en collaboration avec Ya'thi Néné afin de s'assurer qu'il participe de façon significative au processus d'EE.</p>

Item #	Source	Numéro	Extraits de commentaires (Toutes les présentations originales se trouvent dans la <a href="#">référence n° 80178 du Registre canadien d'évaluation d'impact</a> )	Réponse de la CCSN
			<p>Les répercussions environnementales, sociales et économiques de ce projet ont une vaste portée et toucheront de nombreuses collectivités du nord de la Saskatchewan, en particulier le bassin d'Athabasca. Pour cette raison, Ya'thi Néné s'attend à ce que Denison établisse une présence et des relations avec les communautés du bassin d'Athabasca, et que l'entreprise fasse plus d'efforts auprès de ces communautés en matière de mobilisation.</p> <p>Ya'thi Néné veut aussi s'assurer que les collectivités du bassin participent de manière importante à l'étude d'impact, à l'étude de faisabilité et à l'étape de la conception détaillée du projet. Ces collectivités sont situées à proximité de l'emplacement du projet, et les résidents de ces collectivités utilisent les terres entourant le site du projet à diverses fins traditionnelles. Ya'thi Néné demande que Denison mobilise les collectivités du bassin afin qu'elles soient informées des plans du projet et qu'elles puissent aviser Denison de toute activité liée à l'utilisation des terres qui pourrait avoir lieu près de l'emplacement du projet.</p> <p>Ya'thi Néné espère avoir de nombreuses discussions constructives avec Denison Mines.</p>	
10.	<a href="#">Ya'thi Néné Lands and Resource</a>	YNLR-10	Ya'thi Néné demande que Denison examine les programmes culturels en vigueur dans d'autres sites miniers de la région afin d'élaborer un programme culturel efficace et inclusif pouvant être adopté sur les lieux du projet Wheeler River.	Le personnel de la CCSN a pris note de cette demande et l'a transmise au promoteur aux fins d'examen. En examinant ce commentaire, le promoteur a confirmé que, dans le cadre de la mobilisation continue et du processus d'EE, il examinera les programmes culturels en vigueur dans d'autres sites miniers et collaborera avec les groupes autochtones pour déterminer les programmes de soutien culturels efficaces qui pourraient être mis en œuvre à l'emplacement du projet Wheeler River.
11.	<a href="#">Ya'thi Néné Lands and Resource</a>	YNLR-11	Au moment de planifier des activités de mobilisation des Autochtones, Ya'thi Néné recommande de faire preuve d'une grande souplesse pendant toute la durée du processus de mobilisation, car les échéanciers et les produits livrables peuvent changer en fonction des commentaires et des suggestions fournis par les dirigeants et les membres des communautés. Ya'thi Néné espère que Denison respectera son engagement de répondre aux	Le personnel de la CCSN aime recevoir des commentaires et est toujours à la recherche d'idées sur la façon d'améliorer les activités et les processus de mobilisation. Comme l'indique la réponse fournie au numéro YNLR-6, le personnel de la CCSN s'attend à ce que le promoteur continue de mobiliser de façon significative les groupes autochtones potentiellement touchés, comme le fait le personnel de la CCSN. Le personnel de la CCSN s'attend également

Item #	Source	Numéro	Extraits de commentaires (Toutes les présentations originales se trouvent dans la <a href="#">référence n° 80178 du Registre canadien d'évaluation d'impact</a> )	Réponse de la CCSN
			demandes de renseignements, de rencontrer des groupes informels ou formels et de leur présenter des exposés sur le projet. L'échange de renseignements sur le projet Wheeler River avec Ya'thi Néné et les communautés aidera les membres des communautés à comprendre le projet et contribuera à obtenir leur appui.	à ce que les activités de mobilisation demeurent souples pour le groupe ou la communauté en question, et considère qu'il est essentiel de solliciter l'avis des personnes mobilisées pour maintenir et renforcer les relations de toutes les parties concernées.
12.	<a href="#">Ya'thi Néné Lands and Resource</a>	YNLR-12	<p>Une mobilisation rapide et l'établissement de liens sont essentiels pour favoriser l'élaboration d'un accord de collaboration avantageux entre Denison et les communautés. Cependant, afin que ces dialogues se poursuivent tout au long du cycle de vie du projet, il faut offrir des possibilités de financement adéquates pour faciliter les réunions, les ateliers, la surveillance environnementale et la formation. Il faut clairement communiquer ces possibilités de financement et les promouvoir à grande échelle, en particulier auprès des collectivités touchées. De plus, il faudrait prévoir un délai relativement souple pour accepter les demandes et les propositions de financement.</p> <p>La disponibilité des fonds visant à appuyer les études sur l'utilisation des terres, les examens techniques, les ateliers communautaires et la mobilisation continue sera utile afin d'entretenir une relation positive et durable entre Denison, les organismes de réglementation de l'industrie et les collectivités du bassin d'Athabasca.</p>	<p>Au-delà des consultations qui découlent des EE et des décisions d'autorisation envisagées, le personnel de la CCSN s'est engagé à établir des relations à long terme avec les Autochtones en maintenant des échanges instructifs et axés sur la collaboration avec les groupes et organismes autochtones qui ont des intérêts concernant la réglementation des activités et des installations nucléaires sur leurs territoires traditionnels ou visés par un traité.</p> <p>Pour accroître la participation à ses processus de réglementation, la CCSN a créé le Programme de financement des participants (PFP). Le financement du projet proposé sera offert en deux étapes. La première étape portera sur l'examen de l'ébauche de l'EIE, tandis que la deuxième étape portera sur le reste du processus réglementaire. La disponibilité des fonds de la première étape du PFP sera annoncée au cours des prochains mois (à peu près au moment où la Commission rendra sa décision sur la portée de l'EE). Le personnel de la CCSN continuera de communiquer avec les groupes autochtones en temps voulu au sujet des possibilités de financement et demeurera souple quant à l'acceptation des demandes et des propositions de financement. La CCSN est également disposée à financer d'autres activités de mobilisation, comme des réunions sur demande avec le personnel de la CCSN, et elle invite Ya'thi Néné à communiquer avec le personnel de la CCSN pour obtenir plus de renseignements.</p> <p>Toutefois, il convient de souligner que le PFP de la CCSN a ses limites et qu'il ne permet pas de financer entièrement toutes les demandes potentielles de capacité en ce qui a trait à la participation au processus de réglementation, notamment à certaines activités de mobilisation avec les promoteurs. Selon le</p>



Item #	Source	Numéro	Extraits de commentaires (Toutes les présentations originales se trouvent dans la <a href="#">référence n° 80178 du Registre canadien d'évaluation d'impact</a> )	Réponse de la CCSN
				<p>point 4.1 du document REGDOC-3.2.2, <i>Mobilisation des Autochtones</i>, le personnel de la CCSN s'attend à ce que le promoteur tienne compte des besoins des groupes autochtones en matière de capacité afin qu'ils puissent participer de façon importante au processus réglementaire. Le personnel de la CCSN s'attend à ce que le promoteur fasse le point sur la façon dont il a tenu compte des besoins de capacité des groupes dans les prochaines versions de son Rapport de mobilisation des Autochtones.</p>